

Pau, le 12 juillet 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Présence de la microalgue *Ostreopsis* dans les eaux de la Côte Basque : Risques sanitaires et comportements à adopter

Depuis 2021, l'Agence Régionale de la Santé, les collectivités et les professionnels de santé ont reçu un nombre significatif de signalements d'usagers de la plage faisant état de symptômes tels que l'irritation de la gorge, la toux, le nez qui coule, des épisodes de fièvre, maux de tête, une sensation de fatigue et éruptions cutanées. Certains baigneurs ont également rapporté une odeur et un goût de l'eau inhabituel.

La cause de ces signalements a été rapidement attribuée à la présence dans l'eau de mer de la microalgue *Ostreopsis*, connue pour coloniser les macroalgues et les rochers des écosystèmes côtiers et dont les toxines sont susceptibles de générer des cas humains d'intoxication.

Deux espèces sont présentes sur la côte basque, *Siamensis* (non toxique) et *Ovata* (toxique).

Lorsqu'elle prolifère sur les macroalgues et dans les eaux, elle peut affecter les baigneurs mais aussi les promeneurs, et les autres personnes présentes aux abords des plages.

I Les actions engagées pour évaluer la présence la microalgue *Ostreopsis*

- **Les prélèvements et analyses**

Sous l'impulsion de la Communauté Pays Basque et de la coordination du Groupement d'intérêt scientifique Littoral basque, des campagnes de prélèvements d'eau et d'algues ont été mises en place, pour quantifier la présence de cette microalgue *Ostreopsis* sur différentes plages du littoral Basque.

En accord avec l'ARS Nouvelle-Aquitaine et selon son abondance, quatre niveaux de vigilance ont été définis par les scientifiques.

Les niveaux 3 et 4 prévoient des analyses basées sur la biologie moléculaire permettant de détecter les deux espèces dans les échantillons, et leur proportion respective. Les résultats sont délivrés en 48h, partagés avec les communes et le public sur [le site de la Communauté Pays Basque](#).

Au cours de la période estivale, des réunions hebdomadaires sont organisées, par les services de la Communauté Pays Basque, en présence des communes, de l'ARS, du Centre Antipoison et des scientifiques, pour restituer les résultats des analyses, et relever des cas d'intoxications parmi les personnels communaux (MNS).

- **Un programme de recherche**

Un programme de recherche sur 3 ans, mené en collaboration avec les scientifiques français et espagnols, sous la coordination du GIS Littoral basque, se met en place. Il devrait démarrer en 2024 et visera à mieux comprendre le cycle de vie des espèces présentes sur le littoral, et leur impact sur la santé humaine et la biodiversité. Il permettra aussi de doter les collectivités d'outils opérationnels de gestion.

I L'Avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

Afin de permettre la mise en place de procédures de gestion, la Direction Générale de la Santé (DGS) a saisi l'Agence Nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) afin qu'elle remette **un avis relatif aux risques pour la santé humaine liés aux proliférations d'Ostreopsis sur le littoral basque**. Cet avis a été publié le 20 juin 2023 et devra faire l'objet, de la part de la DGS, d'une instruction d'application.

Les recommandations de l'ANSES sont, pour la majorité, déjà mises en œuvre sur le littoral basque. La Communauté Pays Basque va même au-delà des préconisations puisqu'une méthode en cours de calibrage va permettre de déterminer les espèces en présence dans les prélèvements, dont la souche toxique Ovata et leurs proportions relatives.

Concernant la saison 2023, en accord avec la DGS et en attendant l'instruction à venir, **l'ARS poursuivra la surveillance établie conjointement avec ses partenaires (Communauté Pays Basque, communes, Centre antipoison du CHU de Bordeaux, IFREMER et les membres du GIS littoral basque).**

I Repérer la microalgue *Ostreopsis*

Invisible à l'œil nu, la présence d'*Ostreopsis* se traduit parfois par **un goût métallique de l'eau**. Lorsque leur concentration est importante, elle peut se présenter sous forme de **matière brune gélatineuse en surface ou en dépôts sur les rochers et sur les macroalgues**.

- **Les symptômes qui peuvent apparaître après une intoxication à *Ostreopsis***

Les **personnes exposées à la microalgue, par la baignade ou l'inhalation d'embruns, peuvent ressentir des symptômes grippaux/irritatifs et/ou cutanés qui sont généralement de faible gravité** : *toux, mal de gorge, nez et yeux qui coulent, saignements de nez, gêne respiratoire, fièvre, tremblements, douleurs musculaires, maux de tête, nausées, éruptions cutanées...etc.*

Ces symptômes apparaissent dans un délai de 6 h après l'exposition et **disparaissent généralement sous 3 à 4 jours, sans complications particulières**. La gravité des symptômes est similaire selon que les personnes aient été exposées de façon régulière à *Ostreopsis* (sauveteurs, restaurateurs, résidents...) ou de manière ponctuelle (touristes, baigneurs...). En revanche pour les personnes régulièrement exposées, le nombre et la durée des symptômes peuvent augmenter.

- **Les comportements à adopter face à la présence d'*Ostreopsis***

> Après la baignade, une fois rentré au domicile ou sur son lieu de vacances, il est recommandé de prendre **une douche (cheveux et corps) pour éliminer les toxines présentes sur la peau**.

> Les **personnes fragiles** (antécédents ORL, pulmonaires - asthme, bronchite chronique... - allergies, maladies cardiovasculaires - hypertension, arythmie, AVC, diabète, etc), **ne doivent pas fréquenter la plage et ses abords**. Elles doivent **consulter un médecin en cas d'apparition de symptômes inhabituels** ou appeler le centre antipoison (disponible au 05.56.96.40.80, centre-antipoison@chu-bordeaux.fr).

Lors de l'apparition de symptômes (gêne respiratoire marquée, essoufflement, toux, douleur respiratoire, douleurs musculaires, tremblements prolongés ...), **un médecin doit être rapidement consulté en lui notifiant la plage qui aura été fréquentée. Une fiche de signalement mise à disposition des médecins permettra à l'ARS Nouvelle-Aquitaine d'assurer le suivi sanitaire.**

Les centres 15 (SAMU) doivent être contactés uniquement en cas d'urgence.

En cas de symptômes inhabituels, le centre antipoison peut être consulté (05.56.96.40.80, centre-antipoison@chu-bordeaux.fr).

Pour en savoir plus et retrouver le « kit de communication », [consultez la page internet du site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine](#)

Pour en savoir plus sur les conditions de baignades, **téléchargez l'application KALILO** de la CAPB.

Contacts presse

ARS Nouvelle-Aquitaine

Marie-Claude Savoye

06 65 24 84 60

ars-na-communication@ars.sante.fr

Communauté Pays basque

Bénédicte Saint André

06 84 07 25 22

b.saint-andre@communaute-paysbasque.fr